

DOSSIER DE PRESSE

Inauguration de la plateforme régionale de tests Billettique OÙRA!

Jeudi 30 septembre 2010



Service presse
04 72 59 40 15
04 72 59 43 52

Anne-Lise POITOUX – 06 79 51 01 59
Isabelle SALOMON – 04 72 59 51 53

Sommaire

La plateforme régionale de tests OÙRA!	p. 3
La démarche partenariale OÙRA!	p. 4
Le déploiement de la billettique OÙRA!	p. 5
Carte des tarifications TER multimodales en Rhône-Alpes	p. 6

La plateforme régionale de tests OÙRA!

Depuis le 6 septembre 2010, la plateforme régionale de tests OÙRA! est installée dans les locaux du technopôle de Valence Agglo Sud Rhône-Alpes, dans la Drôme.

Cette plateforme accueille les équipements de tests billettiques des 13 autorités organisatrices de transport (AOT) signataires de la convention cadre OÙRA!*. L'interopérabilité des systèmes billettiques OÙRA! est la condition sine qua non pour que les voyageurs se déplacent sur plusieurs réseaux de transport avec une seule carte OÙRA!.

Les tests permettent de **vérifier la conformité de l'ensemble d'un système billettique** (logiciels, matériels, supports de titres) **avant sa mise en service et lors d'une évolution du système** (nouvelle fonctionnalité, nouvelle tarification, nouvelle version logiciel...).

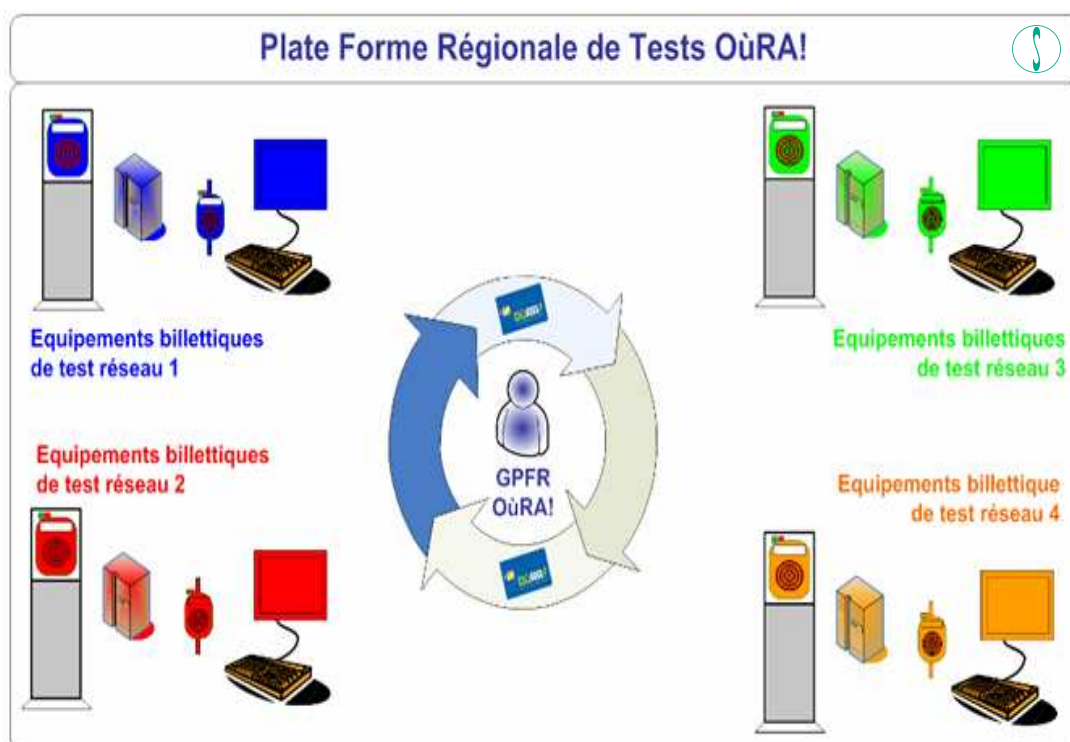
On distingue deux niveaux de vérifications :

- les tests en autonomie, réalisés par chaque partenaire,
- les tests entre partenaires, réalisés ensemble sur la plateforme régionale.

Les tests d'interopérabilité sont obligatoires et concernent tous les partenaires OÙRA!.

Coût de la plateforme de tests OÙRA! : **249 000 €** répartis entre les 13 partenaires. La Région prend à sa charge 1/3 de cet investissement.

* la Région Rhône-Alpes, les Départements de l'Ardèche, de la Drôme, de l'Isère et du Rhône, les Communautés d'agglomération des Porte de l'Isère (CAPI), du Pays Voironnais (CAPVo), du Pays Viennois (CAPVi), de Montélimar-Sésame, Saint-Étienne Métropole, le SMTC, le SYTRAL et Valence Romans Déplacements.



La démarche partenariale OÙRA!

Afin de développer l'usage des transports en commun à l'échelle du territoire rhônalpin, les autorités organisatrices de transport (AOT) de Rhône-Alpes ont choisi d'utiliser **la carte OÙRA!, support unique de mobilité en Rhône-Alpes.**

Cette carte permet aux usagers de se déplacer sur tous les réseaux de transport partenaires. Les voyageurs peuvent ainsi charger des titres de transport, indépendamment du réseau émetteur de la carte. Ce dispositif s'accompagne d'une **tarification multimodale avantageuse.**

Dans ce cadre, **25 AOT volontaires de Rhône-Alpes ont signé le 18 avril 2005 la charte d'interopérabilité billettique**, pilotée par la Région pour accompagner le déploiement de la billettique OÙRA!.

Fin 2008, la Région Rhône-Alpes a proposé à toutes les AOT signataires de la charte d'interopérabilité et ayant un système billettique en fonctionnement ou en projet **d'adhérer à une convention pour la mise en œuvre et le fonctionnement de l'interopérabilité billettique OÙRA!**

A ce jour, **cette convention compte 13 signataires** : *la Région Rhône-Alpes, 4 Départements (Ardèche, Drôme, Isère, Rhône), 5 Communautés d'agglomération (Porte de l'Isère, Pays Voironnais, Pays Viennois, Montélimar-Sésame, Saint-Étienne Métropole), le SMTC, le SYTRAL et Valence Romans Déplacements.*

Ces 13 partenaires se sont également engagés dans **l'achat de prestations mutualisées** telles que :

- le recrutement d'un prestataire en charge du pilotage opérationnel de l'interopérabilité (la société SETEC ITS),
- **la mise en œuvre d'une plateforme régionale de tests** et le recrutement d'un gestionnaire chargé de les piloter et de les réaliser (l'entreprise TRANSDATA EXPLOITATION).

Coût global de ces prestations : **600 000 € en 2010, puis 400 000 € chaque année** la Région prend à sa charge 1/3 de ces coûts annuels de fonctionnement.

La billettique : la technologie au service du voyageur

Les nouvelles technologies et l'électronique offrent aujourd'hui la possibilité de substituer une carte à puce aux traditionnels tickets en papier. Sa lecture et son rechargement peuvent alors se faire sans contact. C'est ce que l'on appelle la billettique. **Fluidifier les déplacements, innover en matière de tarification, renouveler l'image du réseau, lutter contre la fraude et aider à la décision... autant de perspectives ouvertes grâce à la billettique.**

En Rhône-Alpes, la billettique offre au voyageur un support unique qui peut héberger l'ensemble des titres de transport existants ou à venir sur le territoire. Reconnue et gérée par les opérateurs rhônalpins, la billettique permet de passer d'un réseau à un autre, en toute liberté.

Le déploiement de la billettique OÙRA! en Rhône-Alpes

Après le réseau TER, les réseaux urbains de Grenoble, Lyon, Valence et Saint-Étienne, de nombreuses AOT ont mis en place une billettique OÙRA!, interopérable à l'échelle de Rhône-Alpes :

- le Département de la Drôme et les réseaux urbains de Romans / Bourg de Péage et Montélimar depuis cet été,
- le Département de l'Ardèche d'ici fin 2010,
- le Département de l'Isère, la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère, la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais, la Communauté d'Agglomération du Pays Viennois, d'ici début 2011,
- les Départements du Rhône et de la Loire courant 2012.

Les réseaux de transport partenaires équipés de la carte OÙRA! en septembre 2010 :

- TER : 192 000 cartes
- TAG (Grenoble) : 10 000 cartes
- CTAV (Valence) : 20 000 cartes
- STAS (Saint Etienne) : 50 000 cartes
- Drôme : 24 000 cartes
- Montélibus (Montélimar) : 7 000 cartes
- Citébus (Romans Bourg de Péage) : 1 800 cartes

D'ici fin 2010, près de 300 000 cartes OÙRA! auront été distribuées en Rhône-Alpes.

Des services mobilité associés à la carte OÙRA! :

- Accès aux vélos en libre service (Lyon, Valence, Saint-Etienne, Montélimar, Grenoble ...)
- Accès aux consignes collectives à vélo de la Métro, TER ...
- Accès aux parkings de Vienne, Voiron, Saint-Etienne




Les tarifications multimodales

Différents titres de transports permettent de combiner l'utilisation du réseau TER Rhône-Alpes et d'autres réseaux de transport rhônalpins sont disponibles sur la carte OÙRA! :



- 2006 : création du Pass OÙRA! sur l'agglomération stéphanoise
- 2007 : création des abonnements combinés TER+TCL et intégral TER+TCL
- 2008 : création des abonnements combinés TER+TAG sur Grenoble et Navette OÙRA! dans l'Ain
- 2009 : création des abonnements combinés TER+CTAV (Valence) / TER+UNIRESO (Genève) / TER+TCL+ TAG (Lyon et Grenoble)
- 2010 : création des abonnements combinés TER+STAS et TER+TCL +STAS (Lyon et St Etienne), migration du Pass OÙRA! sur carte OÙRA! (nouvelle dénomination Intégral TER+STAS)
- Sont à l'étude : des tarifs combinés associant le TER et les réseaux urbains de Chambéry, Aix-les-Bains, Vienne, Isle d'Abeau, Voiron, Montélimar, et les réseaux départementaux de l'Isère et du Rhône.

Tarifications TER multimodales en Rhône-Alpes*

Septembre 2010

-  PTU avec actions tarifaires multimodales existantes ou en projet
-  PTU sans action tarifaire multimodale
-  RUL et RUG

Tarifications internes au PTU

-  Dispositif spécifique
-  Intégral TER + Urbain

Tarifications combinées "TER +"

"TER + réseau urbain"



-  Existantes
-  En Projet (2011)
-  Abonnement historique "SNCF + urbain"

"TER + interurbain"

-  "Navette départementale + TER"

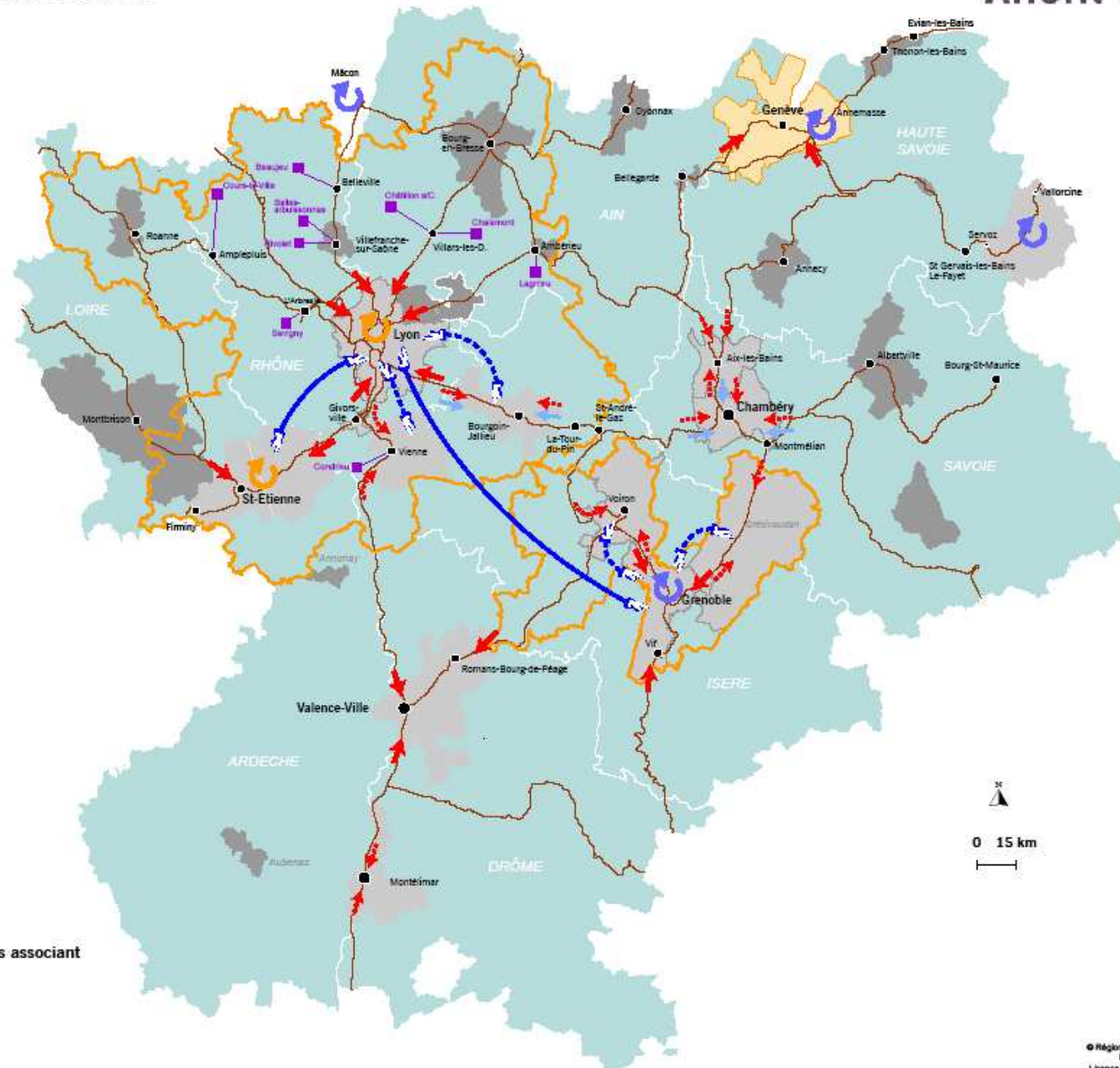
Tarifications combinées "TER ++"

"Réseau urbain + TER + réseau urbain"

-  Existante
-  En projet 2011

Tarification zonale intégrale sur bassin de vie

-  UNIRESO



* Par ailleurs, il existe des tarifications multimodales associant réseaux urbains et réseaux interurbains

** Support «papier» pour Chambéry et Aix-les-Bains

Nom du document : DP billettique OÙRA 30-09-10.doc
Répertoire : \\rras2\PROJETS\$\Echange Région\DTCI\30-09 Valence
billettique OÙRA!\D. presse
Modèle : C:\Program Files\Microsoft Office\Office10\Normal.dot
Titre : DOSSIER DE PRESSE
Sujet :
Auteur : DTCI VANNIER Sandra
Mots clés :
Commentaires :
Date de création : 23/09/2010 6:13
N° de révision : 29
Dernier enregistr. le : 29/09/2010 10:36
Dernier enregistrement par : DTCI VANNIER Sandra
Temps total d'édition : 411 Minutes
Dernière impression sur : 07/10/2010 10:13
Tel qu'à la dernière impression
Nombre de pages : 6
Nombre de mots : 1 058 (approx.)
Nombre de caractères : 5 825 (approx.)